



PRÉFET DU CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le lundi 31 mai 2021

France Relance : recyclage des friches - 3 lauréats dans le Cher

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a déployé un fonds de 300M d'euros pour le financement des opérations de recyclage des friches. En effet, la reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Et la réutilisation de friches s'accompagne le plus souvent d'un surcoût nécessitant un soutien public.

Deux appels à projets d'un montant total de 300M d'euros, l'un piloté par les Préfets de Région, et un autre piloté par l'Ademe, ont été lancés afin de faire émerger des projets d'aménagement urbain, de revitalisation des cœurs de ville et de périphérie urbaine, ainsi que des projets de requalification à vocation productive. Les lauréats de ces appels à projets ont été dévoilés le 28 mai dernier.

Concernant le fonds « recyclage foncier » piloté par les Préfets de Région, **ce sont 441 dossiers qui sont financés**, avec au moins un dossier par département, que ce soit en Métropole ou en Outre-mer. Ce fonds, qui s'élève à 259 M€ va permettre de traiter près de 1200 hectares de friches.

Les projets sélectionnés vont générer plus de 3 000 000 m² de logements - dont près d'un tiers seront des logements sociaux – et plus de 1 300 000 m² de surfaces économiques (bureaux, commerces, industrie...).

Dans le Cher, 3 projets ont été retenus :

- Bon Pasteur à Bourges, surface de la friche de 7 000 m², subvention de 618 850 € ;
- site militaire de Lahitolle à Bourges, surface de la friche de 28 000 m², subvention de 1 698 410 €
- et le site Société Française à Vierzon, surface 2 900 m², subvention de 949 691 €.

Retrouvez l'ensemble des lauréats : [Les projets lauréats et les montants de subventions accordés](#)

Contact presse Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 02 48 67 34 36
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX